

## Comment présenter une bibliographie ?

Au cours de vos recherches vous devez relever soigneusement les références des documents que vous trouvez, l'ensemble des références des documents que vous décidez de garder constituera **une liste bibliographique** qui doit être présentée de la façon suivante :

### POUR UN LIVRE

NOM, Prénom. *Titre*. Lieu de publication : Editeur, année. Nombre de pages. Collection.

EX : MARTIN, Pierre. *L'économie mondiale de l'énergie*. Paris : la découverte, 1990. 124p. Repères.

### POUR UN ARTICLE DE PERIODIQUE

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, date, numéro, pages.

EX : BRUNIER, Serge. La vérité sur les nouvelles planètes. *Ciel et espace*, mars 2006, n°311, p.22-26.

\* le nom de l'auteur de l'article peut ne pas être mentionné

### POUR UN ARTICLE D'ENCYCLOPEDIE

Titre de l'article. In *Nom de l'encyclopédie*, Titre du volume et son numéro, année, pages.

EXEMPLE : Averroès. In *Encyclopaedia Universalis*, Tome 3, 1996, p.620-623.

### POUR UN SITE WEB

*Nom du site*. [en ligne]. Editeur, date d'édition ou de mise à jour [date de consultation]. Disponibilité et accès.

EXEMPLE : *Educasource*. [en ligne]. MENRT, 1998 [consultée le 13 mars 2004]. Disponible sur :

<http://www.educasource.education.fr>

### POUR UN CEDEROM OU DEVEDEROM

*Titre*[ressource électronique]. Editeur, année. Nombre et type de support.

EXEMPLE : *Le grand Louvre : la visite virtuelle* [ressource électronique]. Emme, 2003. 1 dévédérom + 1 DVD vidéo.

**La bibliographie sert à signaler les emprunts faits à d'autres auteurs et les sources du travail.**